

## FINANCEMENT POUR LA MISE EN PLACE DE LA TELESURVEILLANCE SUR LA COMMUNE DE LA BATIE-NEUVE

Travaux	Dépenses prévisionnelles	Recettes prévisionnelles		
	Montant en euros HT	Intitulé	Montant en euros HT	Taux
Mise en place de la télésurveillance sur les réservoirs de la commune de La Bâtie-Neuve	33 000,00 €	Agence de l'eau	16 500,00 €	50%
		Conseil Départemental des Hautes-Alpes	6 600,00 €	20%
		Autofinancement	9 900,00 €	30%
<b>TOTAL</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>100%</b>

<b>Participation prévisionnelle de la commune de La Bâtie-Neuve en € HT</b>	<b>9 900,00 €</b>
---	-------------------